

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Commune de CHAILLOUE
--	--

L'an deux mil quinze, le vingt-six octobre à vingt heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant, le Maire.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs MAACHI Christine, Manuëla LEPRIEUR-GARNIER, BARBIER Catherine, BOURGERIE Séverine, POTTIER Marc, Riant Marcel, CORU Vincent, RAISON Christophe, ROBLIN Bruno, TABUR Denis, et GALLOT Jérôme.

Excusée : Françoise DE STOPPELEIRE-BOUSSAUD donnant pouvoir à Christine MAACHI, COESNON Martine donnant pouvoir à Marcel Riant.

Absents : COTTEREAU Paméla ET LEBOË Pierrick.

Mme Catherine BARBIER a été désignée comme secrétaire de séance.

1) Compte rendu de la séance du 24 août 2015 : Adopté.

2) DROIT E PREEMPTION

- La commune n'exerce pas son droit de préemption sur les parcelles section AB n°16, AB n°17 et AB n° 18 situées au 17 rue du Bourg Joly ;

3) 11 NOVEMBRE ET REPAS :

Le restaurant « L'Escale routière » de Chailloué a remis un menu et un devis pour la préparation du repas des Aînés du 11 novembre 2015. Accord du conseil municipal pour le choix du prestataire « L'Escale Routière » de Chailloué. Office à 11 h 00, vin d'honneur à 12 h 00 et repas à 12 h 30. Exposition 14 -18 « La grande guerre » du 06 au 30 novembre 2015 – Heures d'ouverture de la Mairie.

4) COMMUNE NOUVELLE :

- Délibération pour le projet de modification de l'arrondissement d'Argentan et d'Alençon. Rattachement de la Commune de Marmouillé à l'arrondissement d'Alençon.
- DECISION du Conseil municipal de valider le projet.

5) CESSION DE TERRAIN

- Reporté

6) RADAR PEDAGOGIQUE

- Le conseil municipal demande à Monsieur le Maire de contacter la CDC des Sources de l'Orne de par sa compétence voiries de prise en charge pour la mise en place d'un radar pédagogique à l'entrée du bourg de Chailloué dans le sens sud-nord.

7) DECISIONS MODIFICATIVES

Budget Commune :

- DM n° 4 – virement de crédit du compte 2041513-204 au compte 2111-21 pour 2990.56 €.
- DM n° 5 - virement de crédit du compte 61522-011 au compte 2118-21 pour 5 841.00 €
- DM n° 6 – virement de crédit du compte 66111-21 au compte 1641-16 pour 548.00 €
- DM n° 7 – virement de crédit du compte 61522-011 au compte 378-011 pour 3779.00 €
- DM N° 1 – virement de crédit au budget annexe « Lotissement » du compte 7133-042 au compte 605-011 pour 20 000 € et du compte 1641-16 au compte 3355-040 pour 20 000 €

- 8) TAP SAISON 2015-2016 : Sport, citoyenneté, jeux et cuisine. Soit reconduit : participation de 1€ par enfant et par séance.
- 9) DIVERS :
- Rue de Bourg Joly : demande de devis
 - JO : Motion de soutien à la candidature de la Ville de Paris pour 2024.
 - Chemin du Bois Chassevent : devis
 - Ecole : séjours à revoir
 - Voirie : programme 2016 pour la CDC des Sources de l'Orne

Séance levée à 22 h 25.

